



ZigZag

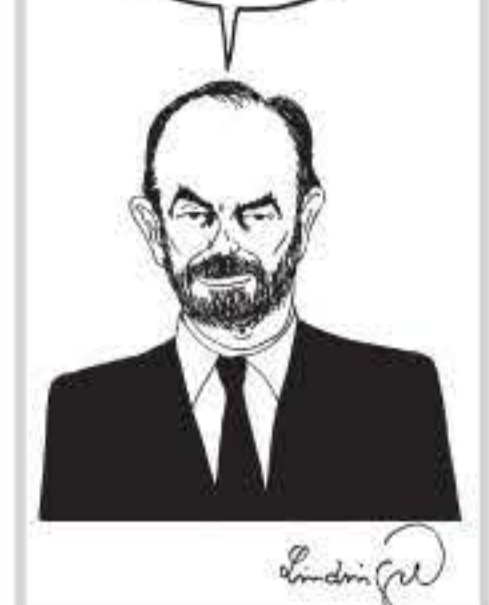
ECOLO MINÉRAL

Pour le philosophe marxiste Slavoj Žižek (« BibliObs », 5/9), « l'écologie de la peur ou toutes les chances de se développer comme un nouvel opium pour les masses venant remplacer la religion déclinante. Le paradigme entier d'une Mère Nature que notre hybride (qui signifie "démensure") aurait profondément perturbé est pure foutaise. Mère Nature est une pute froide et cruelle, comme nous le rappelle avec évidence le fait que nos principales sources d'énergie (pétrole, charbon) sont les restes d'immenses catastrophes passées (l'intervenant bien avant l'apparition de l'humanité) ».

Donc, c'est simple : attendons que la catastrophe annoncée nous propose de nouvelles sources d'énergie !

ÉDOUARD PHILIPPE N'EST PAS CANDIDAT À PARIS

LAISSEZ-ROI EN PAIX DANS VOTRE MAISON !



BANKSY DE FOND

Banksy, le plus célèbre des « street artists », s'est fait dérober une œuvre au pochoir : les voleurs ont découpé le panneau indiquant l'accès au parking souterrain du musée Pompidou, où se trouvait le dessin, selon « Ouest France » (4/9). Afin d'éviter au maximum ces forfaits, « Banksy ne pose plus que sur des lieux publics, il le fait exprès pour que les gens ne vendent plus les murs », souligne le spécialiste et collectionneur d'art urbain Nicolas Lauger-Lasserre.

Il devrait proposer une œuvre à Trump, qui, lui, ne vend pas les murs : il les construit.

COURT-CIRCUIT

Le 12 septembre se tiendra la 29^e édition de la plus loufoque de toutes les aéromonies scientifiques, les Ig Nobels, qui récompensent la science « qui fait d'abord rire, puis réfléchir », créés par le mathématicien américain Marc Abraham (« Le Monde », 4/9). Lequel a l'arme fatale pour éviter les discours trop longs des récipiendaires lors de la présentation de leurs travaux. « Je trouve une petite fille de 8 ans (...). C'est l'âge où les enfants ont un pouvoir sur les adultes. Je lui fais un petit signe quand le discours est trop long, et elle dit au lauréat : "S'il vous plaît, arrêtez-vous, je m'ennuie. S'il vous plaît, arrêtez-vous, je m'ennuie. S'il vous plaît, arrêtez-vous, je m'ennuie." C'est très efficace. »

A tester pendant les interminables séances du Sénat...

Je compense et puis j'oublie

Quand on bétonne un espace vert, on doit compenser les dégâts. En théorie.

CHEZ les bétonneurs, les amis des espèces protégées et les fonctionnaires spécialisés, c'était un secret de polichinelle : que la compensation, c'est-à-dire l'obligation pour un maître d'ouvrage de compenser la destruction d'un espace vert où vivent moult animaux et végétaux par la restauration d'un autre site, relève de l'enfumage caractérisé, voilà qui leur sautait aux yeux (« Le Canard », 24/7). Encore fallait-il que cela fût scientifiquement établi. Depuis l'étude menée par l'équipe de Fanny Guillet, du Muséum national d'histoire naturelle, et que vient de publier la revue spécialisée « Biological Conservation », c'est chose faite.

Les chercheurs ont étudié à la loupe 25 projets d'aménagement (des routes et des autoroutes, une voie ferrée, des lignes électriques). Lesquels ont été artificiellement, bétonnés, stérilisés un total de 2 451 ha (dans deux régions, l'Occitanie et les Hauts-de-France). Question : ces destructions ont-elles occasionné, comme la loi l'oblige, « zéro perte nette, voire un gain de biodiversité » ?

Premier constat : la superficie totale des terrains (garrigues, forêts, champs cultivés, prairies, etc.) qu'ils ont pris en charge pour compenser leurs dégâts n'est que de 571 ha. Ils n'ont protégé que le quart de ce qu'ils ont détruit ! « La logique est celle-ci, dit Fanny Guillet. Si un terrain de 50 ha abrite 300 espèces d'insectes menacés ou emblématiques, on ne prend en considération que ces dernières. Comme leur habitat ne s'étend pas sur la totalité des 50 ha, mais seulement une petite partie, on ne compense que cette partie. »

Deuxième constat : ces surfaces de compensation sont souvent éclatées en plusieurs parcelles, ce qui ne favorise pas la biodiversité. Les 25 projets ont été compensés sur 89 sites, une moyenne de 3,83 sites par projet...

Troisième constat : en théorie, le maître d'ouvrage doit proposer de vrais travaux de restauration dans la surface compensatoire : dépolluer, aménager des habitats spécialisés et des corridors biologiques, éliminer les espèces invasives, planter une végétation adaptée aux espèces menacées, etc. Dans la pratique, il se contente d'acheter un espace naturel ou semi-naturel (garrigues, forêts, prairies) et de le faire entretenir quelques années. Seulement 3 % des surfaces de compensation, vraiment dégradées (terrains vagues, friches industrielles, canaux), ont exigé une véritable remise en état. Et 20 % d'entre elles ont nécessité une légère restauration (anciens champs cultivés, prairies, vignes). Pour les 80 % restants, le maître d'ouvrage s'est tourné les pouces ! Il n'y a donc tout simplement aucune compensation dans 80 % des cas. Bref, sur le papier, la pipistrelle chassée d'ici est contenue desavoir qu'ailleurs l'œdicnème criard a trouvé un nouveau gîte. En réalité, tous deux peuvent aller se rhabiller.

Petit rappel : chaque année, 60 000 ha sont bétonnés. En août, le Conseil national de la protection de la nature a été saisi de 30 demandes de compensation. Et 32 en juillet, 35 en juin, 31 en mai... Une par jour. Ça n'arrête pas !

Professeur Canardeau

Réparation glandeur nature

La SNCF ne perd pas le Nord

LA GARE DU NORD, à Paris, risque de prendre bientôt des airs d'aéroport. Prenant comme modèle Roissy et les autres plateformes aéroportuaires mondiales, la SNCF a décidé de transformer en centre commercial une partie du vénérable monument construit au XIX^e siècle par le célèbre architecte Jacques Hittorff. Le projet n'attend plus que le feu vert du préfet de Paris, qui doit délivrer le permis de construire au nom de l'Etat.

Comme le dénonce une pétition d'historiens, d'architectes et d'urbanistes parue dans « Le Monde » (4/9), l'objectif est de pousser les voyageurs à passer par un maximum de boutiques et à

dépenser le plus possible avant d'embarquer dans leur Eurostar ou dans leur Paris-Compiègne.

40 millions à la poubelle

Ils seront gâtés : la surface utile de la gare devrait tripler, avec la création de 74 000 m² destinés en priorité à accueillir des commerces et des bureaux. Il s'agit, assure sans rire la SNCF, de « faire entrer la gare dans la ville et la ville dans la gare ».

Ces travaux vont entraîner, au passage, la démolition de la halle de verre dédiée aux trains de banlieue, bâtie voilà

moins de vingt ans pour 40 millions d'euros. Ce bâtiment était pourtant très apprécié des défenseurs du patrimoine pour ses qualités d'insertion dans l'œuvre de Hittorff.

Plus ennuyeux : au nom de la sécurité, l'accès aux trains internationaux se fera désormais par des passerelles installées au-dessus des voies qui couperont les volumes de l'antique halle métallique. Pour sa défense, la SNCF jure que les futures passerelles seront si transparentes qu'elles seront pratiquement invisibles.

Le genre d'argument qui n'engage que ceux qui y croient... H. L.

NOUVELLE ARNAQUE ALIMENTAIRE



Le vélo à poil interdit à Paris

UNE COHORTE de plusieurs centaines de cyclistes à poil aurait dû déferler dans Paris pour aller sur l'urgence climatique. Cela aurait dû être la première « cyclone », parisienne, équivalent des World Naked Bike Rides organisées à l'étranger : la Fédération française de naturisme (FFN) appelle, ce dimanche 8 septembre, membres et sympathisants à pédaler nus sur leur selle, pour la bonne cause écolo, en accomplissant une boucle de quelque 15 km reliant Bastille à Nation en partant du bois de Vincennes.

Las, la présidente de la FFN, Viviane Tiar, a été convoquée le 5 septembre à la Préfecture de police, et elle a eu beau arguer que « naturisme [voulait] dire proche de la nature », la cyclone a été interdite dès le lendemain par arrêté du préfet, sur le fondement de l'article 222 du Code pénal, qui interdit toute « exhibition sexuelle ». Comme si le nudisme et l'exhibitionnisme – assimilé en droit à une agression sexuelle – étaient la même chose !

Des dizaines de cyclistes ont bien afflué dimanche matin au point de départ prévu pour un pique-nique géant dans l'espace naturiste « qui leur a été concédé par la Mairie de Paris, au cœur du bois de Vincennes, mais toutes les issues de la clairière en question étaient

ZigZag

DÉFONCE DE RIRE

Découverte fortuite en direct à la télévision, en Espagne : une plantation de cannabis a été saisie sur le toit d'un immeuble grâce à l'hélicoptère filmant le Tour d'Espagne cycliste, la Vuelta, selon le site de « L'Obs » (4/9). La police recherche toujours les propriétaires de cette plantation.

Pas des coureurs cyclistes, assurément : le cannabis, c'est pas terrible dans les montées !

DRÔLES DE ZIGS

NEYMAR, le célèbre et « très actif » attaquant brésilien, qui devra rester au PSG, a, dit-il, « réalisé [son rêve] ». Il a joué quelques minutes dans la troisième saison de « [sa série préférée] », espagnole, « La Casa de Papel », diffusée sur Netflix, dans laquelle il tient le rôle du moine João (« Le Figaro », 28/8). La réplique de son personnage qui va droit au but et au cœur des supporters du PSG : « Moi, je n'aime ni le football ni la fête. » Ça promet, pour la prochaine saison de Ligue 1 !

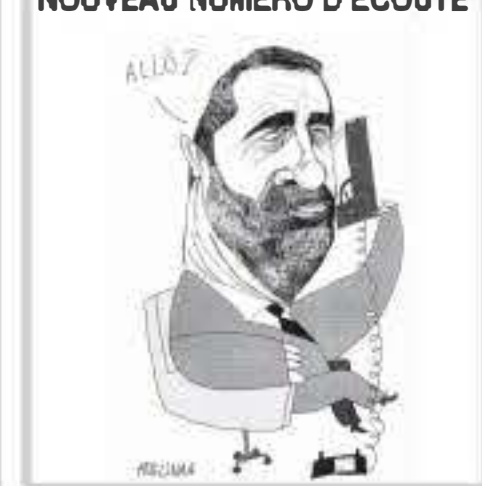
PESTICIDES : DISTANCE MINIMALE, DE 5 À 10 MÈTRES



LA REINE ÉLISABETH d'Angleterre, 93 ans, aime la blague. Alors qu'elle se promenait près de son domaine de Balmoral, sa résidence d'été en Ecosse, vêtue d'une longue jupe à imprimé tartan, de chaussures mamon et, surtout, d'un foulard noué autour du visage, elle a croisé un groupe de touristes américains, rapporte avec délectation « Ouest France » (5/9). Ces derniers lui ont demandé si elle habitait à proximité, ce qu'elle a confirmé. Puis, étant au courant du royal voisinage, les touristes ont voulu savoir si elle avait déjà rencontré la reine. Désignant le responsable de sa sécurité depuis plus de trente ans, elle a simplement répondu : « Non, mais lui l'a fait. »

Et les Américains ont poursuivi leur route.

SUICIDES DANS LA POLICE : CASTANER ANNONCE UN NOUVEAU NUMÉRO D'ECOUTE



Un cormoran tout blanc

DÉBUT AVRIL, dans la Dombes (Ain), un agent de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), la police de l'environnement, assiste à une drôle de scène : au bord d'un étang, un individu plombe une aigrette garzette d'un coup de fusil, la ramasse et la balance dans sa voiture. Or ce valétille, également appelé « héron blanc », haut de 65 cm, est protégé par l'annexe 1 de la directive européenne Oiseaux. L'agent verbalise. Il vient de débusquer un gros gibier : Gilbert Limandas, 69 ans, ancien président de la chambre d'agriculture de l'Ain, ancien administrateur de la FNSEA, nommé en 2018 au Conseil na-

tional de la chasse et de la faune sauvage, était aussi, jusqu'à fin février, le deuxième vice-président de l'ONCFS...

Justice à la carpe

Interrogé par « Le Canard », Gilbert Limandas commence par tout nier en bloc, avant de se raviser : « Je suis agriculteur-pisciculteur et, à ce titre-là, je produis des carpes qu'on élève dans des étangs. Le problème, c'est qu'elles se font bouffer par les cormorans. Quand j'ai vu un cormoran s'envoler à proximité d'un étang, je l'ai tiré, et c'est une

aigrette garzette qui est tombée. » Pas de bol, le cormoran est noir et l'aigrette garzette est blanche : impossible de les confondre ! « C'est une mauvaise coïncidence, et puis je suis un protecteur de la nature. » Ce n'est pas l'avis des agents de l'ONCFS, lesquels, après avoir auditionné leur ancien vice-président, ont déposé une plainte pour « destruction, détention et transport d'espèce protégée ». L'affaire a été transmise au parquet de Bourg-en-Bresse, qui l'a classée sans suite le 19 août. Le tireur a simplement été convoqué pour rappel à la loi.

Les cormorans se maillent. Pr C.

URGENCES : AGNÈS BUZYN N'A PAS CONVAINCU

ET J'AI UNE SURPRISE POUR VOUS!

LE CHEF RAONI ?



CONFLIT DE CANARD

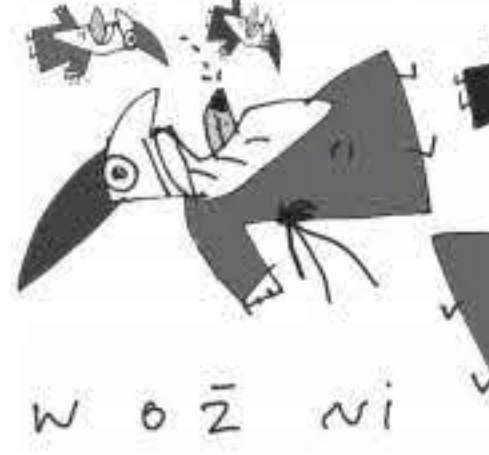
Respire toujours, c'est du SDHI

C'EST REPARTI de plus belle. L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation (Anses) pensait avoir définitivement fermé le cou entre les bidans de SDHI, une famille de fongicides abondamment aspergés dans les champs de blé, sur les tomates et sur les arbres fruitiers. Les « inhibiteurs de la succinate déshydrogénase », de leur vrai nom, sont accusés par de nombreux chercheurs de dézinguer une enzyme vitale chez les plantes, les insectes, les vers de terre et même les mammifères, y compris l'homme.

Ce 12 septembre, l'Anses est convoquée par la Commission nationale de la déontologie et des alertes en matière de santé publique et d'environnement

(aiDAspe). Cette instance a été imaginée après le scandale du Mediator, médicament commercialisé pendant trente-trois ans et devenu le symbole des ratés de la pharmacovigilance après que l'on a découvert qu'il avait tué plusieurs centaines de personnes. L'Agence va devoir justifier l'avis très rassurant qu'elle a pondy en janvier, après qu'un collectif de scientifiques a sonné le tocsin sur les fameux SDHI. Une dizaine de chercheurs en médecine, en génétique et en biologie s'étaient rendu compte que les SDHI, censés ne zigouiller que les micro-organismes, ne réalisaient une enzyme essentielle à tous les êtres vivants, car elle permet aux cellules de respirer (« Conflit »,

13/6/18). D'après l'Anses, il n'y avait pourtant aucune raison d'interdire la vente des fongicides aux SDHI. Estomacé par cet optimisme, le collectif de lanceurs d'alerte a alors saisi la Commission de déontologie. « L'avis de l'Anses a été rendu par des experts n'ayant jamais tenus compte de la respiration cellulaire. Ils sont passés à côté du danger », s'insurge Pierre Rushin, spécialiste mondial des maladies liées au dysfonctionnement de ladite respiration cellulaire. Selon ce neurologue, directeur de recherche au CNRS, aucun des tests actuels utilisés par l'Anses pour la mise sur le marché des pesticides n'est en mesure d'estimer la toxicité cellulaire des inhibiteurs de la succinate déshydrogénase. Et pour cause : le glucose employé lors de la mise en culture des cellules fausse le résultat. Asphyxiées, ces dernières continuent de se multiplier comme si de rien n'était ! « Nous avons informé l'Agence, qui n'en a pas tenu compte dans son avis », s'inquiète le neurologue, lequel s'apprête à publier de nouveaux résultats accablants sur les SDHI. Cause toujours, tu m'intéresses...



La fumée rapporte gros



Du soja, chacun d'entre nous en consomme 61 kilos par an, a calculé le WWF. Pas tel quel, évidemment. Mais de manière indirecte. Car c'est avant tout de soja que sont nourris vaches, cochons, veaux, vaches et même poissons d'aquaculture. Naturellement riche en protéines et en huile, c'est le champion toutes catégories de la bouffe animale. Les éleveurs français en importent 3,5 millions de tonnes, dont les deux tiers viennent du Brésil.

On le sait, en clôture du fameux G7 au cours duquel il a morigéné Bolsonaro, Macron

têtes de bétail. Et ça ne nous suffit pas : en prime, nous importons du Brésil pas moins de 260 000 tonnes de bœuf, lui aussi nourri sur place avec du bon soja OGM. Le Mercosur, signé fin juin d'un cœur léger par Macron (et qui lui menace aujourd'hui de ne plus ratifier), devait accroître encore ces importations. Avouons-le : nous sommes des vianards. Voilà un demi-siècle, chaque habitant mangeait en moyenne 75 kilos de bidoche par an. Aujourd'hui, c'est 10 de plus (même si éleveurs et bouchers se plaignent que, depuis peu, ça se tasse). Il faut dire que, sans le soja brésilien, elle nous coûterait bien plus cher.

A la fin de l'année dernière, la France s'est fendue, après une enquête publique, s'il vous plaît, d'une « stratégie nationale contre la déforestation importée ». Il s'agissait, déjà, de déculpabiliser le consommateur de viande. Lequel, alerté par les écoles, commence à regarder son steak d'un drôle d'œil.

Jean-Luc Parquet